

# Liste des destructions de vieilles maisons et de lieux qui pourraient être remplacés par des immeubles de plus d'un étage de 2002 à 2018

Cette liste ne vise que les propriétés de la commune ou de la Métropole après achats et préemptions.

Elle doit être complétée par des propriétés privées qui pourraient être vendues à des promoteurs avec l'aval de la commune.

**Liste des préemptions et propriétés (Commune et Métropole) à Août 2015 dans notre périmètre d'action, selon le cahier de préemptions (motifs : « habitat » et « réserve foncière ») arrêté à 2018 et la lettre du Maire en date du 11 Juin 2015.**

31 Avenue de la Libération parcelle : B K 71 ( 1546 m2)  
17b rue Gabriel Moussa parcelles : B D 218 et 260 ( 4571 m2 )  
Impasse Lescale parcelles : B K 86 / 89 / 90 ( 429 m 2 )  
8 rue Gabriel Moussa parcelle : B D 57 ( 271 m 2 )  
206 avenue du Médoc parcelles : B K 11 et 137 ( 2312 m 2 )  
8 avenue de Verdun parcelle : B D 73 ( 223 m2 )  
27 avenue de la Libération parcelle : B K 79 ( 661 m2 )  
Rue du Moulin à Vent parcelles : B K 191 et 193 ( pas de m2 )  
3 b rue du Moulin à Vent parcelle : B K 42 ( 4535 m2 )  
4 rue du Lieutenant Villemeur parcelle : B D 95 ( 796 m2 )  
25 rue du Lieutenant Villemeur parcelle : B I 0118 ( 1269 m2 )  
Avenue de la Libération parcelles : B K 71 et 73 ( 1659 m2 )  
23 rue Jean Lahary parcelle : B K 46 ( 3443 m2 )  
47 rue du Vignan parcelle : B C 171 ( 432 m2 )  
15 b rue Daniel Danet parcelle : B E 100 ( 350 m2 )  
20 avenue de Picot parcelle : B D 121 ( 782 m2 )  
Rue du Moulin à Vent parcelles : B K 0221 et 0226 ( 3777 m2 )  
5 rue Jean Tougne parcelle : B D 74 ( 2789 m2 )  
5 rue du Moulin à Vent parcelles : B K 160 / 162 / 163 ( 1016 m2 )  
7 place de la République parcelle : B D 416 ( 569m2 )  
3 rue Jacques Georges Girol parcelle : B D 418 ( 585 m2 )  
10 avenue Picot parcelle : B D 0133 ( 754 m2 )  
9 rue du Lieutenant Villemeur parcelle : B I 06 ( 1059 m2 )  
impasse du Vieux Puits parcelle : B K 082 ( 103 m2 )  
1 avenue de Picot et 4 rue Jacques Georges Girol parcelle : B D 424 (1085 m2 ) ( maison des 2 sœurs )  
7 rue Jean Tougne parcelle : 335  
26 rue Seguin parcelle : B D 0220  
20 rue Seguin parcelle : B D 0213  
6 avenue Picot ( C U B ) parcelle : 135  
8 avenue Picot parcelles : 134 et 498  
11 et 11bis rue Emmanuel Paranteau parcelles : 162 et 163  
8 rue du Capitaine Guiraud parcelle : 75  
89 et 91 avenue de la Libération parcelle : 83  
10 impasse Seguin parcelles : B D 205 / 206 / 210 / 190 / 192  
Bradesoc parcelles : BB 1064 et 1067 ( 794 m2 )  
29, avenue de la Libération (91m2)  
3, avenue de Picot (911m2)  
59, avenue de la Libération (148m2)  
6, rue lieutenant Villemeur ( 734m2)

Certaines maisons préemptées sont laissées à l'abandon par la municipalité ou par la Métropole et sont ainsi plus aisément destructibles, aux yeux de tous .